

Avis de marché

Département de publication : 95

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté d'agglomération Val de France.

Correspondant : président de la Communauté d'agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel, tél. : 01-34-04-17-70, télécopieur : 01-34-19-01-99, adresse internet : <http://www.agglo-valdefrance.fr>.

Objet du marché : création d'un service d'accompagnement et de suivi des porteurs de projet de création et de reprise d'entreprise dans les quartiers de Val de France.

Lieu d'exécution : périmètre communautaire comprenant les villes suivantes : Villiers-le-Bel, Garges-Lès-Gonesse, Arnouville-Lès-Gonesse et Sarcelles.

Caractéristiques principales :

l'objet de la présente mission est d'accompagner la communauté d'agglomération Val de France pour mettre en œuvre un véritable dispositif d'accompagnement des entreprises nouvellement créées sur son territoire.

La communauté d'agglomération a choisi de faire appel à un prestataire extérieur en capacité d'animer la démarche proposée et d'apporter des conseils aux créateurs demandeurs.

Les missions principales attendues sont :

- assurer un accueil collectif avec les porteurs de projets,
- évaluer, clarifier et valider les projets de création d'entreprises au travers d'un accompagnement personnalisé du porteur de projet,
- assurer un suivi post-crétation.

Le marché est unique.

Les modalités et les caractéristiques des prestations à effectuer sont indiquées au Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi qu'au Cahier des Charges

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : cette action est financée par le Fonds Social Européen.

Selon la réglementation en vigueur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera conclu soit avec un prestataire unique soit avec des prestataires groupés. La forme du groupement ne constitue pas une modalité de sélection des offres ou des candidatures. Toutefois si le groupement ne se présente pas sous la forme d'un groupement solidaire, cette forme de groupement s'imposera aux membres en cas d'attribution.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques; ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

- Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le client public ou privé dont les candidats pourront faire preuve par tous documents (attestations délivrées par les clients, description et/ou photocopies et/ou CD audiovisuel). Les candidats devront obligatoirement joindre des références contrôlables et représentatives de la prestation objet du présent marché concernant leur expérience et leur compétence dans ce domaine;
- Les attestations d'assurances avec indication des garanties et capitaux souscrits;
- Tous les documents devront être produits sous forme papier en double exemplaire;
- l'acte d'engagement et ses annexes complétées, datées, paraphées, signées et revêtues du cachet du candidat;
- Le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat ou chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P 10/019) accepté et signé sans modification;
- Le Cahier des Charges accepté et signé sans modification;
- Une attestation datée et signée du candidat ou, en cas de groupement d'entreprises, de chaque membre du groupement confirmant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-1 et L1221-13 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France;
- une note de présentation précisant les moyens en matériel et équipement qu'il mettra en œuvre pour la réalisation de la prestation. Il détaillera les membres qui composeront l'équipe affectée à cette mission (CV, Référence, compétence), leur titre d'étude et leur expérience professionnelle, ainsi que tout document que le candidat jugera utile de produire pour montrer sa compétence à assurer les prestations de la présente consultation;
- Une note méthodologique portant sur les modalités d'organisation de la mission, comprenant le détail des coûts ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- qualité des propositions méthodologiques, contenues dans la note, portant sur la capacité du candidat à répondre à nos spécificités noté sur 60;
- prix de la prestation noté sur 30;
- compétence / référence analogues du candidat noté sur 10.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 mai 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 10/019.

Renseignements complémentaires : les candidats qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 46 du Code des Marchés Publics seront éliminés.

Conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics, la sélection des candidatures se fera sur les capacités techniques, financières du candidat et les capacités professionnelles.

La personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante :

<http://marches.agglo-valdefrance.fr>

Lors de l'analyse des offres, la personne publique pourra si elle l'estime utile recourir à la négociation avec un ou plusieurs candidats.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres ne pourront pas être remises par voie électronique

Le pli devra être transmis à la communauté d'agglomération Val de France, par tout moyen permettant de façon certaine la date et l'heure de leur réception à l'adresse suivante Communauté d'agglomération Val-De-France Direction du Développement - 1, Boulevard Carnot 95400 Villiers-le-Bel.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 avril 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France Centre Administratif Technique Intercommunal.

Correspondant : Stéphanie Bouffard, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-17-77, télécopieur : 01-34-38-19-78, courriel : sbouffard@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France Centre Administratif Technique Intercommunal.

Correspondant : Anna Maddalon, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-10, télécopieur : 01-39-33-55-08, courriel : amaddalon@agglo-valdefrance.fr.